

MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, de la susdite municipalité, qu'il y aura session ordinaire du conseil municipal le 20 août 2018 à 19 heures au 351, rue Turgeon à Hébertville.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

Nature et effets :

Dérogation mineure portant sur l'article 9.3.2.3 du règlement de zonage no 364-2004 qui indique qu'une distance de 10m doit être respectée entre un bâtiment agricole et une limite de terrain. La dérogation mineure vise à permettre la construction d'un entrepôt à 6.5m de la limite latérale.

Identification du site concerné :

Propriété de Jean-Denis Simard et Carmen de Grandmaison située sur le lot 4 685 393 du Cadastre du Québec à Hébertville.

Désignation cadastrale : Lot no 4 685 393 cadastre du Québec.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À HÉBERTVILLE ce douzième jour du mois de juillet deux mille DIX-HUIT.



Kathy Fortin
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Kathy Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité d'Hébertville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 12 juillet 2018 entre 8 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 12^{ème} jour de juillet 2018.



Kathy Fortin
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim